

Projet d'aménagement d'un lieu  
d'enfouissement technique à Hébertville-  
Station

6212-03-052

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE  
COMTÉ DU FJORD-DU-SAGUENAY

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la  
séance ordinaire du conseil de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay, tenue chalet  
des loisirs de Saint-Félix-d'Otis, à 19 h, le mardi 9<sup>e</sup> jour d'avril 2013, tous  
membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de M. Gérard  
Savard, maire et maire de Bégin, à laquelle séance sont présents les  
conseillers de comté suivants :

|                 |                    |                                   |
|-----------------|--------------------|-----------------------------------|
| M.              | Réjean Bédard      | maire de Larouche                 |
| M.              | Claude Boucher     | maire de l'Anse-Saint-Jean        |
| M.              | Marcel Claveau     | maire de Saint-Ambroise           |
| M.              | Jean-Yves Dufour   | maire de Saint-David-de-Falardeau |
| M.              | Rémi Gagné         | maire de Rivière-Éternité         |
| M.              | Marc Guay          | maire de Saint-Félix-d'Otis       |
| M <sup>me</sup> | Thérèse Gaudreault | maire de Petit-Saguenay           |
| M <sup>me</sup> | Marie-Luce Martin  | maire de Saint-Honoré             |
| M.              | Michel Ringuette   | maire de Saint-Charles-de-Bourget |
| M <sup>me</sup> | Carmen Simard      | maire de Ferland-et-Boilleau      |
| M.              | Gilbert Simard     | maire de Saint-Fulgence           |
| M.              | Laurent Thibeault  | maire de Sainte-Rose-du-Nord      |

Participe également à cette séance :

M<sup>me</sup> Christine Dufour directrice générale et secrétaire-trésorière

C-13-109

**APPUI AU PROJET DE PARC ENVIRONNEMENTAL DE  
MATREC À LAROUCHE**

CONSIDÉRANT la lettre du 20 mars 2013 de l'entreprise Matrec  
demandant l'appui de la MRC du Fjord-du-  
Saguenay concernant leur projet de parc  
environnemental à Larouche;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Fjord-du-Saguenay a déjà appuyé le  
projet en 2008 afin de permettre au Lac-St-Jean  
d'utiliser le site (CA-08-83);

CONSIDÉRANT QUE le projet sera fait conformément aux lois et  
règlements en vigueur pour ce type de projet;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté, M. Laurent  
Thibeault;

APPUYÉ PAR le conseiller de comté, M. Michel  
Ringuette;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'APPUYER le projet de parc environnemental de Matrec à  
Larouche lequel sera réalisé conformément aux  
lois et règlements en vigueur.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

*Christine Dufour*

Christine Dufour  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière  
Saint-Honoré, le 22 avril 2013